

Cascade de Salles-la-Source

Mairie | Les élus veulent la redevance d'exploitation...

Le conseil municipal de Salles-la-Source a pris une délibération, il y a quelques jours, autour du désormais fameux problème de la cascade et de la société hydroélectrique qui entend l'exploiter.

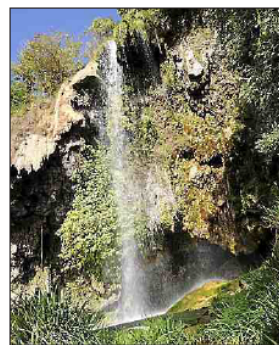
Après avoir rappelé les faits, la mairie a ainsi insisté sur le fait que le gérant de la société continue son exploitation,

alors même qu'il refuse de verser la redevance depuis 2006 (pour un montant cumulé de 107 720 euros). Et qu'il a été condamné par le tribunal administratif pour cela.

Le gérant a alors demandé un échelonnement des paiements, mais le conseil municipal, fort de tous ces éléments, a décidé qu'il ne pouvait accor-

der un délai supplémentaire à la société. D'autant que, déjà, en 2008, l'engagement de payer les redevances 2006 et 2007 n'avait pas été tenu.

La mairie fait encore remarquer que la société exploite actuellement sans autorisation, et espère que la préfecture puisse réexaminer le dossier de la centrale hydroélectrique.



■ Le feuilleton continue pour la cascade de Salles-la-Source. Y.E.